



Confédération paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination européenne Via Campesina et de la Via Campesina

Ré-autorisation des néonicotinoïdes : votez contre pour protéger durablement les paysan.nes

Bagnolet, le 30 septembre 2020

Mesdames et Messieurs les député.es, le mardi 6 octobre, vous allez vous prononcer pour ou contre le projet de loi permettant la ré-autorisation des néonicotinoïdes. Ce n'est pas une décision anodine que vous allez devoir prendre.

La Confédération paysanne est le seul syndicat agricole généraliste à s'opposer à cette ré-autorisation **tant elle fait peser de risques sur notre environnement, notre biodiversité et notre santé à toutes et tous**. Ces éléments sont connus et extrêmement documentés, et nous vous avons déjà écrit en ce sens avec d'autres organisations. Cependant, les causes réelles de la crise et de la dépendance des paysan.ne.s betteraviers demeurent peu présentes dans les débats autour de ce projet de loi.

Si vous pensez « sauver » les agriculteurs par ce renoncement environnemental, sachez que la pression qui pèse sur eux, c'est celle du marché, bien plus que celle de la jaunisse !

**« La pression qui pèse sur
les producteurs.trices,
c'est celle du marché,
bien plus que
la jaunisse ! »**

Dès 2006, suite à la réforme de l'Organisation Commune de Marchés sucre (OCM), l'industrie sucrière française a connu une restructuration sans précédent, avec la fermeture de plusieurs usines. La dernière réforme de 2017, **qui a supprimé les quotas et le prix minimal garanti de la betterave**, a entraîné une seconde restructuration. Aussi, depuis 3 ans, la filière fait face à des problèmes structurels liés à une combinaison mortifère : fin des quotas, dérégulation du marché et concurrence du sucre mondial.

La surproduction choisie et organisée par les industriels impose une situation catastrophique aux producteurs.trices de betteraves. Désormais pour répondre à la demande des entreprises sucrières et obtenir une rémunération, ils doivent avoir des rendements maximums, toute perte devenant du coup impossible à supporter économiquement.

Prenons l'exemple de Tereos, cette « coopérative » implantée dans 18 pays, qui a racheté de nombreuses entreprises sucrières notamment au Brésil, le 1er producteur mondial de sucre. Tereos, qui bénéficie des avantages fiscaux des coopératives, est devenue le premier concurrent des producteurs.trices français.es ! Il y a deux ans déjà, bien avant les effets de la jaunisse, Tereos a annoncé la fermeture de nouvelles usines, poursuivant la restructuration de la filière afin de minimiser ses charges et maximiser ses profits. **La mécanique est bien rodée : la surproduction organisée au niveau mondial lui permet d'avoir toujours plus de sucre à disposition, à toujours moins cher.**

Approuver ce projet de loi, même pour des délais dérogatoires courts, c'est donc soutenir la politique du « produire toujours plus » avec toutes les béquilles chimiques possibles. **L'approuver, c'est répondre favorablement à l'injonction de la filière, et donc des industriels qui la dirigent, d'enfermer un peu plus les producteurs dans les griffes du marché et de l'industrie sucrière.**

Car les pesticides de synthèse sont avant tout les outils d'une guerre économique, et permettre aux paysan.ne.s de s'en affranchir, c'est leur redonner du pouvoir et de l'autonomie.

C'est cet enjeu que vous devez aussi avoir à l'esprit lorsque vous vous prononcerez sur ce projet de loi : faire le choix volontariste, avec les paysan.ne.s, d'une baisse de rendements pour demain, en l'accompagnant de réformes et d'actes politiques forts au niveau national et européen pour ne pas la subir et mieux affronter l'avenir.

Car continuer à accepter cette course à la hausse de production pour les seuls profits de l'industrie sucrière, c'est nous exposer après demain à une crise plus grave encore. Quand Tereos aura épuisé en France tous les artifices possibles à cette course (chimie, restructuration des sucreries et baisse du revenu paysan), il se tournera davantage encore vers des pays où des règles moins contraignantes lui permettront d'assouvir sa soif de profits. Nous nous retrouverons alors comme ces salariés de Goodyear ou de Bridgestone, démunis face à ce scandale inacceptable mais inéluctable si vous ne décidez pas de rompre avec cette logique.

La montée en gamme que nombre d'entre vous promeut et qu'attendent nos concitoyen.nes, peut au contraire donner une direction commune pour sortir les paysan.ne.s des crises. Et c'est aussi le producteur de lait à Comté qui vous parle, production qui récolte aujourd'hui les retombées des contraintes posées courageusement hier par nos aîné.es.

Aujourd'hui, la Confédération paysanne vous demande d'avoir le courage politique d'inverser le cours des choses. Il n'est plus possible qu'à chaque épisode climatique ou sanitaire, les seules portes de sortie proposées soient de se tourner vers des vieux artifices et refuser de s'attaquer frontalement aux racines du problème. Que penseriez-vous de réintroduire les hormones de croissance ou laitières afin de pallier l'effet, sur la production de nos animaux, des sécheresses récurrentes et de plus en plus intenses que nous connaissons ? Impensable ! C'est pourtant ce que vous accepterez pour les betteraviers - et qui d'autres après ?- si vous votez pour ce projet de loi.

« Que penseriez-vous de réintroduire les hormones de croissance pour pallier les effets de la sécheresse sur la, production de nos animaux. Impensable ! »

D'autres solutions existent, plus résilientes, moins intensives et avec des débouchés plus avantageux. Il suffit de penser protection des paysan.ne.s avant protection des cultures : un accompagnement à court terme pour des aléas comme la jaunisse, une régulation des marchés, une maîtrise et une répartition des volumes qui permettront d'obtenir enfin des prix justes à la production.

Les paysan.ne.s sont les vrais acteurs d'une transition choisie et active de nos modes de productions. **Ne renoncez pas**, comme d'autres avant vous, ministres de l'agriculture et syndicat majoritaire en tête.

Choisissez les agriculteurs.trices plutôt que le marché dont la logique finit toujours par les faire disparaître.

Plus que jamais votre décision engage notre avenir. Nous attendons de vous que vous votiez contre ce projet de loi. **Comptant sur votre engagement en faveur des paysan.ne.s**, nous vous prions de croire, Mesdames et Messieurs les député.es, en l'assurance de nos salutations distinguées.

Nicolas Girod
Porte-parole de la Confédération paysanne